

Description

Le créateur ou la créatrice de vêtements réalisent ou modifient toutes sortes de vêtements en tissu, en fourrure ou en cuir, ainsi que des chapeaux. Ils coupent, cousent et repassent des vêtements pour dames et pour hommes, des habits de travail ou des couvre-chefs. Ils créent des pièces uniques sur mesure ou destinées à la production de collections, conseillent les clients sur le choix des matériaux et tiennent compte des tendances de la mode.

Leurs principales activités consistent à:

Développement et création de modèles

- accueillir les clients et analyser leurs besoins (style, forme et usage du vêtement ou du chapeau désiré, occasion, budget); réaliser un croquis pour visualiser la demande;
- relever les mensurations du client et esquisser un ou plusieurs modèles;
- déterminer le tissu et les fournitures nécessaires, établir un devis, fixer les délais et soumettre le projet au client;
- dessiner ou adapter un patron;
- créer différents modèles de vêtements selon les tendances de la mode et les intégrer dans une collection donnée, à produire de manière industrielle et pour un public ciblé;

Confection de vêtements en textile

- reporter les patrons de jupes, chemisiers, pantalons, etc. sur le tissu et couper les pièces de vêtements à l'aide de ciseaux, d'un cutter rotatif ou d'une machine à commandes numériques;
- respecter les consignes de sécurité pour couper, renforcer, coller à chaud, assembler et coudre les pièces de vêtements;
- procéder aux essayages et aux éventuelles retouches;
- ajouter les pièces complémentaires (col, poches, ceinture, fermeture à glissière) et les finitions (boutonnage, dentelle, etc.);

Confection d'articles en fourrure

- préparer les peaux, les trier par tailles et couleurs, les étirer et les couper selon le patron;
- combiner parfois cuir, fourrure, velours et tissus chauds pour confectionner des manteaux, des capes, des coiffes;
- assembler les différentes parties en respectant le sens des poils et les nuances de couleur, les coudre à la machine;
- peigner, brosser, gonfler les articles en fourrure;

Confection de couvre-chefs

- apprêter toutes sortes de tissus légers, pailles, cuirs, cirés, feutres, rubans multicolores pour réaliser des chapeaux et des casquettes à visière;
- découper les éléments, les travailler parfois à la vapeur;
- mouler le chapeau sur une forme en bois, coudre les bords, poser la doublure et le ruban;
- ajouter, selon le modèle, des garnitures et des ornements (tulle, voiles, etc.);

Entretien des machines

- entretenir le matériel et les outils, nettoyer les presses à thermocoller et les centrales de repassage;
- recycler ou éliminer les déchets et les solvants selon les normes environnementales en vigueur.

Environnement de travail

Dans un petit atelier, les créateurs de vêtements travaillent généralement seuls. Ils exécutent des mandats de A à Z. Le rythme de travail peut fluctuer lorsqu'il s'agit de traiter des commandes urgentes. Dans l'industrie de l'habillement, ces professionnels s'activent en équipe soit dans la création de modèles, soit dans les ateliers de production. Ils collaborent alors avec des confectionneurs dont ils supervisent certaines tâches. La présentation des modèles et des collections lors de défilés de mode représente le point culminant de leurs activités.

Formation

La formation de créateur ou de créatrice de vêtements s'acquiert par un apprentissage en entreprise ou en école dans l'un des domaines spécifiques suivants: Vêtements pour dames, Vêtements pour hommes, Vêtements en fourrure, Couvre-chefs ou Vêtements de travail et de protection.

Lieux

En entreprise

- formation pratique (3,5 à 4 jours par semaine) dans un atelier;
- formation théorique (1 à 1,5 jours par semaine) à l'école professionnelle;
- cours interentreprises (25 jours sur 3 ans).

En école à plein temps

- théorie et pratique à Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne et Sierre (à Fribourg et Sierre, enseignement bilingue français-allemand).

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Durée

- 3 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de créateur ou de créatrice de vêtements.

Contenu

Branches théoriques (sur 3 ans):

- développement et création de modèles;
- confection de vêtements, garantie de la sécurité au travail, de la protection de la santé et de la protection de l'environnement.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Créativité et imagination
- Bonne représentation spatiale
- Aptitude pour le calcul
- Habileté manuelle
- Précision et minutie
- Sens esthétique
- Sens commercial

Perspectives professionnelles

La plupart des créateurs de vêtements sont salariés dans une maison de couture ou dans un atelier industriel de confection. Les débouchés sont plus nombreux en Suisse alémanique et au Tessin, là où se situent les entreprises de l'industrie de l'habillement. Employés dans un grand magasin, ils exercent leur activité dans les rayons textiles ou mercerie et effectuent essentiellement des retouches sur les vêtements vendus.

Avec de l'expérience, les créateurs de vêtements peuvent travailler à leur compte en ouvrant leur propre atelier de confection et de retouches.

Perfectionnement

Les créateurs de vêtements peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- attestation de costumier-ère de théâtre;
- brevet fédéral et diplôme fédéral de créateur-trice de vêtements;
- diplôme de designer ES en design de produit (spécialisation création textile), de technicien-ne ES en textile et des procédés ou de technicien-ne ES en textile et habillement;
- Bachelor of Arts HES en conservation ou en Design industriel et de produits (orientation design mode);
- Master of Arts HES en Design (orientation design mode et accessoires);
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Confectionneur AFP/Confectionneuse AFP
- Costumier de théâtre/Costumière de théâtre
- Courtpointier CFC/Courtpointière CFC
- Designer HES en design mode/Designer HES en design mode

Adresses

Centre de formation professionnelle Arts (CFP Arts Genève)
Rue Necker 2
Case Postale 1411
1201 Genève
Tél.: 022 388 50 00
<https://cfparts.ch>

Centre neuchâtelois de formation professionnelle (CPNE)
Pôle Arts appliqués (CPNE-AA)
Rue de la Paix 60
Site Paix
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél.: 032 886 35 00
<https://www.cpne.ch>

École de couture du Valais
Avenue Général Guisan 8
3960 Sierre
Tél.: 027 455 44 84
<http://www.couture-vs.ch>

École professionnelle, artisanale et industrielle (EPAI)
École de couture
Derrière-les-Remparts 5
1700 Fribourg
Tél.: 026 305 25 89
<http://www.ecolecouture.ch>

ERACOM - Ecole romande d'arts et communication,
Lausanne
Rue de Genève 55
1004 Lausanne
Tél.: 021 316 01 00
<http://www.eracom.ch>

Interessengemeinschaft Berufsbildung
Bekleidungsgestalter/in IBBG
Aarauerstrasse 30
Sekretariat IBBG
4600 Olten
Tél.: +41 62 311 83 62
<http://www.ibbg.ch>

SWISSMODE
Association Vêtements Suisse
Aarauerstrasse 30
Case postale 268
4601 Olten